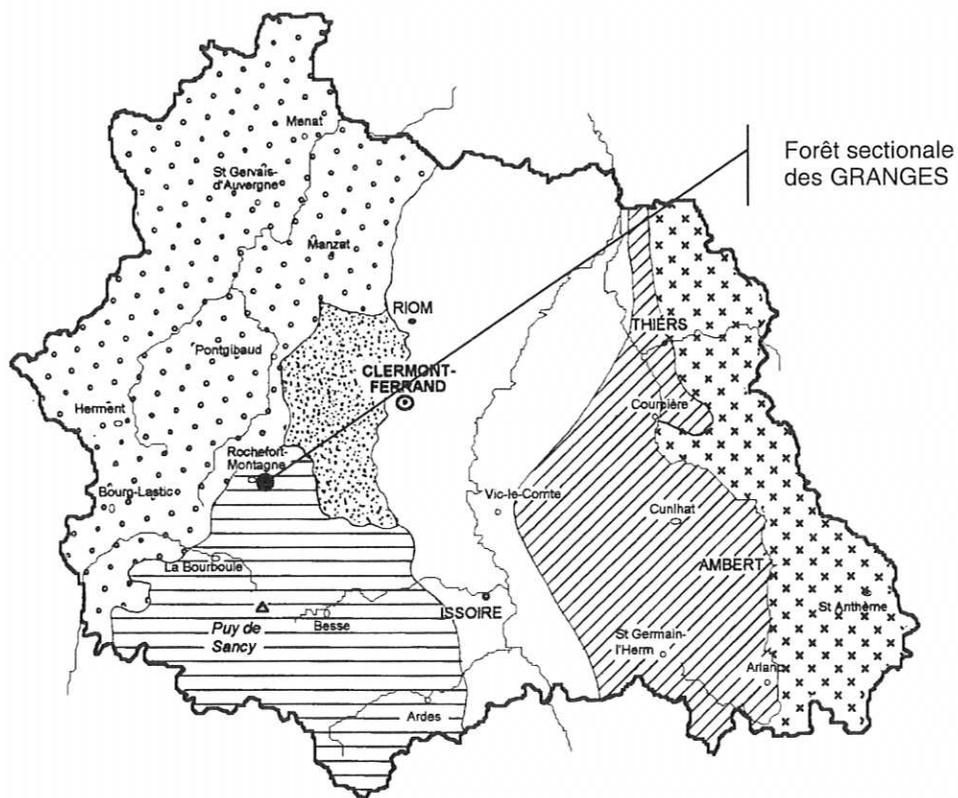


OFFICE NATIONAL DES FORETS
Direction Territoriale AUVERGNE LIMOUSIN
Agence Départementale du PUY DE DÔME

Commune de ROCHEFORT-MONTAGNE
Forêt sectionale des GRANGES

Surface : 16 ha 97 a

Aménagement Forestier
(2002 - 2021)



RÉGION IFN : n°15.2

Agence Départementale du PUY DE DOME
Site de Marmilhat (sud) - 63370 LEMPDES

Direction Territoriale AUVERGNE
Agence Départementale du PUY DE DÔME
Unité territoriale : Combrailles
Triage de : Rochefort-Montagne

Département du PUY DE DOME (63)
Arrondissement de : Clermont-Fd
Canton de : Rochefort-Montagne
Région IFN :15.2 - ONF : 615
ORLAM : Cantal-Cézallier

Commune de ROCHEFORT-MONTAGNE
Forêt sectionale des Granges

Surface : 16 ha 97

aménagement forestier

(2002 - 2021)

Série (unique) de production, tout en assurant la protection générale des milieux et des paysages
Traitement en futaie régulière

Altitude		Essences principales (% en surface début aménagement)	
Supérieure :	1049 m	Douglas :	28
Moyenne :	1 010 m	Pin :	12
Inférieure :	980 m	Sapin :	11
		Mélèze :	3
		Erables:	2
		Epicéa:	3
		Hêtre :	1
		Vide	40
		Total :	100

Rédigé par Monsieur Jean-François de FALVARD, Technicien Forestier,
Aménagiste à l'Unité Aménagements-SMGF de l'Agence Départementale du PUY DE DÔME

0. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

0.1 DÉSIGNATION ET SITUATION DE LA FORET

Voir Plan de situation en annexe 1

Nom du propriétaire

Forêt sectionale des Granges appartenant aux habitants des Granges, commune de Rochefort-Montagne

Situation

Direction Territoriale : AUVERGNE

Département : PUY DE DÔME

Agence Départementale : PUY DE DÔME

Arrondissement : Clermont-Fd

Unité territoriale : Combrailles

Canton : Rochefort-Montagne

Triage de : Rochefort-Montagne

Commune : Rochefort-Montagne

Région IFN et ORLAM de référence : Région IFN : 15.2 - ONF : 615

Origines

Date de soumission inconnue

0.2 SURFACE

Voir Extrait de Matrice Cadastre en annexe 2

Département	Territoire communal	Contenance		
		ha	a	ca
PUY DE DOME	Rochefort-Montagne	16	96	80
SURFACE TOTALE		16	96	80

Cette surface est légèrement différente du précédent plan d'aménagement : 16.27 ha

0.3 DÉLIMITATION ET BORNAGE

Il n'y a pas de procès verbal de délimitation et bornage. Suite aux tempêtes de 1982 et 1999, de nombreux arbres de bordure ont disparu et certaines portions du périmètre sont contestées par les riverains. Il demeure également une autre incertitude signalée au précédent aménagement, consécutive au remembrement et non réglée.

0.4 PARCELLAIRE

L'ancien parcellaire constitué des parcelles A à E a été modifié suite à la tempête de 1999 pour aboutir à 4 nouvelles unités de gestion (1 à 4).

1. ANALYSE DU MILIEU NATUREL

1.1 FACTEURS ÉCOLOGIQUES

1.1.1 Topographie et hydrographie

La forêt occupe un appareil volcanique appartenant à la petite chaîne des puys

1.1.2 Climat

Station météorologique de référence : Saulzet-le-Froid (1 160 m) distant de 10,5 kms

Pluviométrie moyenne annuelle : 1 184 mm

Température moyenne annuelle : 6,7°C

Nombre de jours de gel : 139 jours

1.1.3 Géologie

La roche mère en place est constituée de basalte dénommé labradorite à téphras associés (scories). Au nord du massif subsiste une carrière de pouzzolane caractéristique de ces formations.

1.1.4 Pédologie

Les sols les plus représentés sont des sols bruns andiques. Sur les versants, on observe un profil de texture limono-sableuse qui s'enrichit en argile en bas de profil. Au delà d'une altitude d'environ 1 020m, ce type de sol est caractérisé par une charge en cailloux qui augmente et la profondeur prospectable est souvent inférieure à 50 cm.

1.1.5 Synthèse des facteurs écologiques : les stations

référence : typologie des stations forestières des zones volcaniques d'Auvergne (CEMAGREF)

Roche mère	B/C	Stations	Essences adaptées
Basalte	30 cm à 50 cm	V9	Pin sylvestre, sapin pectiné, hêtre, Mélèze d'Europe
	50 à 100 cm	V2	Sapin pectiné, hêtre, Mélèze d'Europe, érables plane et sycomore

1.2 HABITATS NATURELS

Néant.

1.3 ZNIEFF ET ZICO

Néant.

1.4 FLORE

1.4.1 Étages et séries de végétation

Etage montagnard

Série du sapin et du hêtre

1.4.2 Relevé des espèces végétales remarquables

En versant nord, les peuplements en place sont caractérisés par une grande diversité botanique : orme de montagne, érable plane et sycomore, merisier, viorne, camérisier, caractéristiques d'un groupe écologique à tendance mésophile neutrocline (référence : diagnostic écoflore).

1.4.3 Répartition des essences forestières (sur la zone boisée, VB exclus)

Essence	% de la surface boisée	Surface
Douglas	47	4,78
Pin	20	2,04
Sapin	19	1,93
Mélèze	5	0,51
Erables	5	0,51
Epicéa	3	0,31
Hêtre	1	0,10
Total	100	10,18

1.4.4 Peuplements et arbres biologiquement remarquables

Néant.

1.4.5 Précisions sur l'état sanitaire des peuplements

Suite à des prélèvements réalisés par le DSF : récolte de spores sur carpophores de *fomes annosus*, il a été montré que ce champignon s'est montré particulièrement présent à l'intérieur de ce massif. On remarque aussi quelques mélèzes ayant des cimes sèches.

1.5 DESCRIPTION DES PEUPEMENTS FORESTIERS

1.5.1 Types de peuplements rencontrés

Voir la Carte des types de peuplement en annexe..3.

PI / dou : Plantation de douglas de 1985

Fut / ps/sp : Futaie de pin sylvestre (et mélèze) dominant un peuplement incomplet de sapin pectiné âgé de 20 à 60 ans.

Fut / ps/sp 1 : peuplement de versant nord à tendance neutrocline, caractérisé par une grande diversité d'essences feuillues en mélange avec résineux, érables, merisier, orme.

Fut / ps/sp 2 : peuplement d'exposition sud de caractère acidiphile avec absence des espèces ci-dessus.

Nb : le type vide boisable (parcelle 1) issu en partie de la tempête de 1999, renferme une superficie de 0,75 ha située à l'ouest dans laquelle on constate un reboisement lâche de feuillus et résineux en mélange.

1.5.2 Répartition des types de peuplements

Types de peuplements					
Parcelle	PI dou	Fut ps/sp1	Fut ps/sp2	VB	TOTAL
1				6,79	6,79
2	0,26	1,87			2,13
3	4,50				4,50
4			3,55		3,55
TOTAL	4,76	1,87	3,55	6,79	16,97

VB de 6,79 ha dont projet de reconstitution = 4.58ha

1.5.3 Précisions utiles d'ordre quantitatif (voir annexe 4)

Type	Surface (ha)	Essence dominante	Sous Etage	Nombre tiges par ha	V/ ha	H dom	Age	Durée survie
PI/dou	4,76	Douglas	-	1 500	NS	15	16	55
Fut ps/sp1	1,87	pin	Sapin	530	400	26	60 à 80	40
Fut ps/sp2	3,55	pin	Sapin	510	520	27	60 à 80	40

1.6 FAUNE SAUVAGE

La faune est représentée par les espèces habituelles : chevreuil, lièvre, renard et blaireau.

2. ANALYSE DU MILIEU ECONOMIQUE ET HUMAIN

2.1 PRODUCTION LIGNEUSE

ESSENCE	CATÉGORIE	PRIX par m ³
Sapin Epicéa	Diamètre 20 cm et -	5 €
	Diamètre 25 cm et +	40 €
Pin	Diamètre 40 cm et +	38 €
Hêtre	40 et +	30 €

2.2 AUTRES PRODUCTIONS ET CONCESSIONS

Néant

2.3 ACTIVITÉS CYNÉGÉTIQUES

La chasse est exercée par l'amicale de Rochefort-Montagne qui a bénéficié de trois bracelets pour la saison 2001 2002 . L'effectif peut être estimé à 5 têtes/100ha et est en légère augmentation, il n'a pas d'incidence sur la régénération.

2.7 PAYSAGES

La forêt se situe dans un contexte paysager visible en "vision lointaine".